



CONSTRUIRE SON PROJET D'ACCUEIL

MIPA - 21 heures



Objectif de formation :

À l'issue de la formation, la.le stagiaire sera en mesure de valoriser l'exercice de son métier en créant son projet d'accueil, tout en l'utilisant au quotidien comme un outil de référence à la relation parent/enfant/professionnel.le

(Pas de prérequis)

Savoirs :

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant
- Le projet d'accueil : définition, rôle, rubriques et supports
- Les structures et les dispositifs-ressources pour les AMGE
- La famille d'hier à aujourd'hui : évolutions et représentations
- La charte de la laïcité

Savoirs-faire :

- Mettre en lien ses orientations éducatives et pédagogiques avec les 10 principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant
- Choisir un support de production, créer une trame type de son projet d'accueil et déterminer les rubriques constitutives
- Expliquer le projet d'accueil aux parents et s'assurer de son adéquation avec leur projet éducatif en instaurant un dialogue centré sur leurs pratiques et leurs choix éducatifs
- Adopter une posture professionnelle de non-jugement en respectant le principe de neutralité et de laïcité
- Se positionner en tant que professionnel.le sans se substituer aux parents en clarifiant le rôle et la place de chacun.e
- Intégrer dans son projet d'accueil les modalités de participation et d'implication des familles au quotidien et/ou dans des moments plus spécifiques
- Accueillir chaque enfant et sa famille dans leur singularité en prenant en compte leurs diversités culturelles et sociales
- Actualiser ses connaissances sur le développement global de l'enfant via les relais d'information appropriés et intégrer les évolutions réglementaires dans son projet d'accueil
- Faire évoluer son projet d'accueil grâce à des temps d'échanges, de partage et d'analyse des pratiques professionnelles

Savoir-être :

- Être respectueux du contexte socioculturel de la famille
- Être à l'écoute
- Être disponible





CONSTRUIRE SON PROJET D'ACCUEIL

Depuis 2009, Kestumdis accompagne les familles et les professionnel·les de la petite enfance avec une approche unique centrée sur le respect du développement de l'enfant.

L'intervenante : Marie Jacquot, assistante maternelle pendant 11 ans, formatrice certifiée, diplômée en psychopédagogie et maîtrisant les outils digitaux, accompagne les professionnel·les dans la construction d'un projet d'accueil cohérent avec leurs valeurs et leurs pratiques, en les aidant à le structurer, le rédiger et le mettre en valeur.

Chaque formatrice intervient dans son domaine d'expertise et maîtrise pleinement les thématiques qu'elle anime grâce à son expérience de terrain, ses spécialisations et son parcours professionnel. Cette complémentarité permet de proposer des formations concrètes, actuelles et directement en lien avec les réalités du métier.



Nombre de stagiaires :

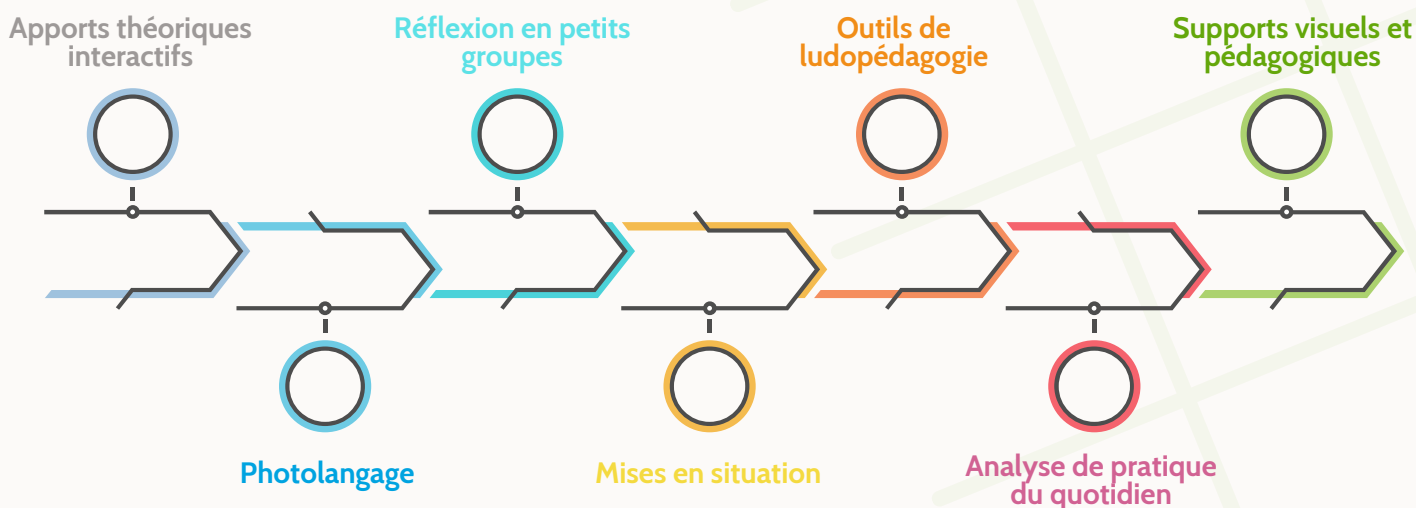
- sur site : entre 6 et 12
- à distance : entre 6 et 12

Intervention :

- sur site en Occitanie
- à distance sur toute la France

Moyens pédagogiques, techniques, organisationnels :

La formation s'appuie sur une pédagogie active et participative favorisant les échanges et l'expérimentation :



Chez Kestumdis, pas de cours magistral déconnecté de la réalité du terrain ; nous utilisons le jeu, les échanges et l'expérimentation pour favoriser un apprentissage vivant et concret.

Sur site, une salle adaptée permettant les temps de travail en groupe et les activités expérientielles sera nécessaire (avec si possible utilisation de l'extérieur)

En fin de parcours, une attestation nominative de formation est délivrée et le passeport de formation rempli





CONSTRUIRE SON PROJET D'ACCUEIL

Modalités d'évaluation :

- Recueil des attentes en début de formation
- Échanges et activités tout au long de la journée
- Auto-évaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

Accessibilité, personne en situation d'handicap :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Les besoins spécifiques pourront être étudiés en amont afin d'adapter les modalités d'accueil et de participation.

58 heures de formation par année civile

- Formation prise en charge à 100%
- Formations accessibles pour les assistant.es maternel.les et auxiliaires parentales
- Avoir au moins un particulier employeur
- Avoir un agrément valide pour les assistant.es maternel.les

BASE DE RÉMUNÉRATION

Assistant.e maternel.le :

- Allocation de formation :
montant forfaitisé à 5,57 € de l'heure ou maintien du salaire si formation sur temps d'accueil
- Frais de vie : 0,40 € du km, 16 € le repas (formation sur site)

Salarié.e du Particulier / Employeur :

- Allocation de formation :
montant forfaitisé à 7,42 € de l'heure ou maintien du salaire si formation sur temps d'accueil
- Frais de vie : 0,40 € du km, 16 € le repas (formation sur site)

Versement indemnités :

2 mois à compter du dernier jour de formation par Iperia directement sur votre compte bancaire

**POUR EN SAVOIR PLUS
ET VOUS INSCRIRE**

**INFO@KESTUMDIS.FR
07 64 09 13 21**

